ANNEXE 26

Wallonie

Ville de SERAING **Dossier n° PU/2026/3711**

URBANISME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial (CoDT) qu'il est saisi ~~que le fonctionnaire délégué est saisi - que le Gouvernement est saisi -~~ d'une demande de :
Permis d'urbanisme ~~– permis d'urbanisme de constructions groupées – permis d'urbanisation – modification d'un permis d'urbanisation – certificat d'urbanisme n°2.~~

La demandeuse est la **s.r.l. F.C. RENO.IMMO** dont les bureaux se trouvent **rue Rimière 50-Boîte 2 à 4120 NEUPRÉ**.
Le terrain concerné est situé **rue du Haut pré 131 à 4102 SERAING (OUGRÉE)** et cadastré **SERAING 10e division, section B, n° 560 B.**
Le projet vise à "**démolir un hangar et construire un immeuble comprenant des bureaux et ateliers au rez-de-chaussée et deux logements aux étages**" et présente les caractéristiques suivantes :

Démolition et reconstruction d'un bâtiment

Article D.IV.40 du CoDT : "Le Gouvernement arrête la liste des demandes de permis et de certificat d'urbanisme n° 2 qui, en raison de l'impact des projets concernés sont soumis à une enquête publique ;"

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - **D.IV.40** - du CoDT.
Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au Service de l'Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables **(UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS PRIS PAR TELEPHONE).**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur **Fabrizio BENNARDO (04/330.86.33).**

L'enquête publique est ouverte le 17 novembre 2026 et clôturée le 2 décembre 2026.
Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier postal à Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courriel à **enquete.urbanisme@seraing.be**

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, **2 décembre 2026,** à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 3 avril 2025)
(CDLD art. L1132-5)

Fabrizio BENNARDO
Agent technique en chef ff

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 13 février 2025)
(CDLD art. L 1132-4)

JULIE GELDOF
TROISIÈME ÉCHEVINE